

Les communautés de communes de l'Est audois créent le GALEA

Cette structure, qui remplace le GAL des Pays Vignerons au cœur de l'Aude Cathare, est destinée à la réception des fonds Européens pour le portage de projets.

Les quatre Etablissements Public de Coopération Intercommunale de l'Est Audois étaient représentés à Villesèque, jeudi 4 décembre dernier, à l'occasion de l'assemblée générale constitutive de l'association destinée à porter le Groupe d'Action Locale de l'Est Audois (GALEA). Celui-ci pourra recevoir les fonds européens du programme Leader (1) 2014-2020.

C'est le Pays Corbières-Minervois qui s'en chargeait jusqu'à aujourd'hui, mais ce dernier sera dissous à la fin de l'année (2).

Autour de Magali Vergnes, vice-présidente du Grand Narbonne et du conseil régional, et de Gérard Barthez, président du GAL des Pays Vignerons, de nombreux élus et représentants du Piémont d'Alaric, de la Communauté de Communes de la Région Lézignanais Corbières et Minervois, du Grand Narbonne et de la Communauté de Communes des Corbières, et du Pays Corbières Minervois ont activement pris part à la



► Magali Vergnes et Gérard Barthez, ici en compagnie de Michel Maïque, ont animé cette assemblée générale constitutive.

création de cette nouvelle association.

Redistribution des fonds européens

Pendant 6 ans, le Groupe d'Action Locale des Pays Vignerons a accompli sa tâche avec succès, en permettant aux porteurs de projets audois de bénéficier de 2 millions d'euros de financements européens répartis dans plus de 70 projets différents. Mais suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation, et notamment d'une limitation du nombre d'habitants, ce GAL qui intégrait les EPCI de Narbonne,

Carcassonne et Lézignan doit disparaître. C'est donc le GALEA qui le remplacera. Il représentera 112 000 habitants, répartis sur 116 communes, et devrait pouvoir redistribuer encore plus d'argent européen aux porteurs de projets que son prédécesseur, puisque l'enveloppe régionale a doublé, passant de 20 à 40 millions d'euros. Lors de l'assemblée générale constitutive de jeudi, les axes stratégiques du GALEA ont été déterminés (mais pourront être affinés dans les semaines à venir). Il s'agira donc d'exploiter le potentiel touristique tout en agissant sur l'offre d'emploi, d'ac-

compagner les acteurs économiques dans la création de richesse et d'emploi, de développer des partenariats et une ouverture sur le marché international. Tout cela en conservant une qualité de service et de développement solidaire, ainsi qu'un environnement préservé et identitaire, en recherchant un équilibre entre espaces urbains, touristiques et agricoles.

Bureau et calendrier

Le bureau de l'association a été voté jeudi dernier. Le pré-

sident, Gérard Barthez, sera épaulé par trois vice-présidents: Magali Vergnes, Philippe Rappeneau et Christian Gaillard. La trésorière sera Evelyne Rouffia et la secrétaire Solange Sanchis.

Plusieurs moments importants sont prévus d'ici à la validation du GALEA par la région. Jusqu'en janvier 2015, plusieurs ateliers de travail sont prévus, afin de déterminer la stratégie générale du GALEA et son plan d'action. Cette stratégie sera ensuite validée par le conseil d'administration, et la candidature sera officiellement déposée le 28 février 2015.

À la fin du mois de mai, la région annoncera les GALS dont la candidature est retenue, et en juin, les porteurs de projets pourront entrer en contact avec le GALEA.

G. C.

► (1) Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale.

(2) Plus de détails dans une prochaine édition.

Programme du Téléthon

Aujourd'hui de 9 h à 12 h au Tennis club. tournoi de tennis. Téléthon (participation 10 euros).